

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
*Séance du mardi 27 février 2018***

Date de convocation	21 février 2018
Date d'affichage	21 février 2018

Membres en exercice	55
Membres présents ou représentés	44 (dont 6 pouvoirs)
Votants	44 (dont 6 pouvoirs)

L'AN DEUX MIL DIX HUIT, le 27 février à 18 H 30

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes de Saint Maixent, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Pierre BOULARD, M. Lucien BRETON, M. Gérard BURET (représentant M. Gérard CLEMENT), Mme Monique CAHU, M. Joël CIRON (représentant M. Michel MARY), M. Nicolas CHABLE (ayant reçu pouvoir de Mme Pascale LEVÊQUE), M. Dominique COUALLIER, M. Alain COUTURIER, M. Jean DUMUR, M. Jean-Paul DUBOIS, Mme Patricia EDET, Mme Sylvie FAVRET (ayant reçu pouvoir de M. Claude DROUET), M. Michel FOREAU (représentant M. Michel DIVARET), M. Philippe GALLAND, M. Yves GOULLIER, M. Claude GRIGNON, M. Daniel GUEDET (ayant reçu pouvoir de Mme Sophie DOLLON), Mme Sigrid GUEHO (représentant M. Dominique EDON), M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), M. Michel LANDAIS, M. Christian LANDEAU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK, M. Bernard MALLET, M. Jannick NIEL, M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Thierry RENVOIZE, M. Didier REVEAU, M. François ROULEAU, M. André ROULLIER, M. Denis SCHOEFS, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Jacky TACHEAU (ayant reçu pouvoir de Mme Josette JACOB), M. Xavier TERRIER (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Line LEDRU), M. Jean THOREAU, M. Didier TORCHÉ, Mme Jeannine VENDÔME, Mme Patricia VILLARMÉ.

Etaient excusés : M. Jean-Pierre CIRON, M. Gérard CLEMENT (représenté par M. Gérard BURET), M. Michel DIVARET (représenté par M. Michel FOREAU), Mme Sophie DOLLON (ayant donné pouvoir à M. Daniel GUEDET), M. Claude DROUET (ayant donné pouvoir à Mme Sylvie FAVRET), M. Dominique EDON (représenté par Mme Sigrid GUEHO), M. André-Pierre GUITTET, Mme Josette JACOB (ayant donné pouvoir à M. Jacky TACHEAU), Mme Marie-Line LEDRU (ayant donné pouvoir à M. Xavier TERRIER), Mme Pascale LEVÊQUE (ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE), M. Michel MARY (représenté par M. Joël CIRON), Mme Camille MORIN-BURRE, M. Michel ROUAUD, M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL), Mme Marie-Hélène TROUILLOT.

Secrétaire de séance : M. Éric BARBIER.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20180227-D_27_02_2018_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2018

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

RESSOURCES HUMAINES : CRÉATION DE POSTES

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment son article 34,

Vu la délibération n°27-02-2018-002 en date du 27 février 2018 relative à la détermination du taux de promotion pour les avancements de grade,

Vu le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

EST INFORME que plusieurs agents vont pouvoir bénéficier dans le courant de l'année 2018 d'un avancement de grade.

DECIDE la création à compter du 1^{er} janvier 2018 de :

- 2 postes d'adjoints administratifs principaux de 1^{ère} classe,
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe,
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

PREND ACTE que le régime indemnitaire applicable pour les agents de la filière administrative est celui défini par la délibération instituant le RIFSEEP.

PREND ACTE que le Comité technique a été saisi pour avis sur l'extension à la filière technique du nouveau régime indemnitaire dénommé RIFSEEP.

INSTITUE, dans cette attente le régime indemnitaire suivant pour le poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe :

Cadre d'emploi	IAT		IEMP	
	Montant de référence	Taux maximum retenu par la CCHS	Montant de référence	Taux maximum retenu par la CCHS
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	469,87 €	8	1 143 €	3

DIT que les montants des régimes indemnitaires correspondants seront ajustés lorsque les montants ou les coefficients de référence seront revalorisés ou modifiés par un texte réglementaire.

MODIFIE le tableau des effectifs comme suit :

EMPLOIS PERMANENTS	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet (temps de travail hebdomadaire moyen)	Fondement
Emplois fonctionnels					
DGS de 20 000 à 40 000 habitants	A	1	1		

Emplois de cabinet					
Collaborateur de cabinet	A	1	0		Article 110 de la loi n°84-53 du 26/01/1984
Administratifs					
Attaché territorial hors classe	A	1	1		
Directeur territorial	A	1	0		
Attaché territorial	A	2	1		
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	1	0		
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	1	1		
Rédacteur	B	1	0		
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	3	1		
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	3	2		
Adjoint administratif territorial	C	1	1		
Techniques					
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	B	1	1		
Agent de maîtrise principal	C	1	1		
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	0		
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	0	5 heures	
Adjoint technique territorial	C	2	2		
Adjoint technique territorial	C	1	1	5 heures	
Urbanisme					
Attaché territorial	A	1	1		Article 3-3-2° de la loi n°84-53 du 26/01/1984 – CCD de 3 ans à compter du 01/10/2014 – IB 588
Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	C	2	2		
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	C	1	0		
Adjoint administratif territorial	C	1	1		
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	1	1		
Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants					
Educateur principal de jeunes enfants	B	1	1		
Educateur de jeunes enfants	B	1	0		
Assistant socio-éducatif	B	1	1		

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 44

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique
Le 27 février 2018

Pour extrait conforme
Le 27 février 2018

Le Président

M. Didier REVEAU

